L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 20 NOVEMBRE 1854.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Comp.
Editeurs-Propriétaires :
G. F. WEISSE. N. DUPUGH.
C. DUVERGER. S. MARSY.
Nº 83, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS
LUNDI MATIN, 20 NOVEMBRE.

☞ Pour les annonces d'Hôtels nouveaux voir la 3e colonne page.

BULLETIN EUROPEEN.

La malle nous a transmis hier nos journaux européens apportés par l'*Atlantic* : ils vont jusqu'au 1er courant pour l'Angleterre et jusqu'au 30 octobre pour le continent. Notre correspondance parisienne nous est également parvenue, mais elle est d'une date quelque peu arriérée : nous la donnons cependant à cause des détails intéressants qu'elle renferme.

Nous publions plus loin des détails plein d'intérêt sur le siége de Sébastopol.

Le général Canrobert a adressé, sous la date du 12 octobre, le rapport suivant au ministre de la guerre :

« Monsieur le maréchal,

« Ainsi que je vous en rends compte dans ma dépêche télégraphique en date de ce jour, nous avons ouvert la tranchée dans la nuit du 9 au 10. Nous devions nous attendre à ce que ce travail, dont la préparation n'avait pu être entièrement dérobée à l'ennemi, nous serait vivement disputé.

« Il n'en a rien été. Favorisée par un vent très violent de nord-est, l'ouverture de la tranchée a été faite dès la première nuit sur un développement d'environ 1,000 mètres, sans que nos travailleurs fussent inquiétés. Nous nous sommes à ailleurs contentés de relier par une amorce ce premier travail à la parallèle très étendue vers notre droite qui date plus tard nous a coûté cher aux travaux de l'armée anglaise. Nous connaissons tous nos forts sur la construction d'une sorte de grand fossé bastionné qui doit servir d'appui à notre gauche, et où, pour profiter des avantages marqués de la position, nous accumulons 56 pièces réparties en 5 batteries.

« Pendant toute la journée du 10 et la nuit suivante, le feu de la place a été très vif. Mal dirigé, ainsi qu'il a pu tarder à devenir plus précis, nous n'avons travaillé et n'avons eu à souffrir et aux communications dérobées aux vues directes de la place.

« Le travail a été continué le 11 et le 12 sans incident qui mérite de vous être signalé. Nos pertes se réduisent à une trentaine d'hommes tués ou blessés. Deux sorties assez timides tentées par la garnison n'ont aucun but appréciable et bien déterminé, ont été rejetées dans la place.

« Les travaux de sape, comme la construction des batteries, ont souvent rencontré de sérieuses difficultés, dues à la nature de terrain, qui est rocheux sur beaucoup de points.

« Il espère cependant que les batteries seront armées après-demain 13, et que nous pourrons ouvrir le feu immédiatement et après. La marine devant, pour le moment, nous prêter son concours avec ses pièces de canon de gros calibre que l'on Anglie, et moi avons jugé à propos d'appuyer notre droite par quelques développements sur la position de la place.

« Enfin, en outre, commence hier soir, sous la protection de l'artillerie du génie, une autre batterie de 16 pièces, établie en arrière du port de la Quarantaine, très près du rivage.

« Bien que tirant à longues distances, j'espère qu'elle pourra contre-battre utilement les batteries qui, pendant le jour, nous gênent le plus activement.

« La direction de l'armée du prince Mentschikoff est toujours complexe. Il résulte des rapports

Publication légale.

Par ordre de la Cour de Commerce, Police et Revenus, Section A.

Vente publique, le Mercredi 22 Novembre 1854, à 10 heures du matin, devant la porte de la Cour de Commerce, Police et Revenus, Section A, rue Carondelet, entre les rues Gravier et Perdido, de la propriété suivante, savoir :

Un lot de terre situé dans la Nouvelle-Orléans, dans la Section A, sur la rue Carondelet, entre les rues Gravier et Perdido, commençant à 40 pieds de la rue Gravier, et mesurant 40 pieds de front sur la rue Carondelet, sur une profondeur de 120 pieds, avec les bâtisses et améliorations dessus construites, appartenant à Jean Baptiste Lafon, et saisi et mis en vente par ordre de la Cour de Commerce, Police et Revenus, Section A, dans l'affaire de Jean Baptiste Lafon, Nº 1,

Conditions : Comptant, en monnaie des Etats-Unis.

Nouvelle-Orléans, 18 novembre 1854.

JOHN MCCUSKER,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Par ordre de la Cour de Commerce, Police et Revenus, Section A.

Vente publique, le Mercredi 22 Novembre 1854, à 10 heures du matin, devant la porte de la Cour de Commerce, Police et Revenus, Section A, rue Carondelet, entre les rues Gravier et Perdido, de la propriété suivante, savoir :

Un lot de terre situé dans la Nouvelle-Orléans, dans la Section A, sur la rue Carondelet, entre les rues Gravier et Perdido, commençant à 80 pieds de la rue Gravier, et mesurant 40 pieds de front sur la rue Carondelet, sur une profondeur de 120 pieds, avec les bâtisses et améliorations dessus construites, appartenant à Jean Baptiste Lafon, et saisi et mis en vente par ordre de la Cour de Commerce, Police et Revenus, Section A, dans l'affaire de Jean Baptiste Lafon, Nº 2,

Conditions : Comptant, en monnaie des Etats-Unis.

Nouvelle-Orléans, 18 novembre 1854.

JOHN MCCUSKER,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

DEPECHES TELEGRAPHIQUES

Transmises à l'Abeille.

Bateaux à vapeur.

Vicksburg, 19 novembre.—Sont passés hier ici, en descendant de la Nouvelle-Orléans, le *Herald*, hier soir à 11 heures, et le *Sultana* ce matin à une heure.

Steamer Magnolia.

Baton-Rouge, 19 novembre.—Le *Magnolia*, descendu dans la Nouvelle-Orléans, est passé ici ce matin à 7 heures et demie.

Marché de Mobile.—La malle.

Mobile, 19 novembre.—Le marché aux cotons a été languissant hier. Il n'est vendu que 600 balles.

Le retour de la malle *Chilkarone* n'est pas arrivé ce matin de la Nouvelle-Orléans, et la malle de Mont qui a 17 courriers restera en arrière.

La malle du Nord des dernier matin à la Nouvelle-Orléans a manqué sa cloche d'aujourd'hui.

CHEMIN DE FER DES OPELOUSAS.

La société du chemin de fer des Opelousas est maintenant établi d'une manière définitive et ne saurait plus être contestée. Le transport des voyageurs et du fret par cette voie est déjà considérable. Voici ce que le train d'hier a apporté à Algiers :

13 boucauts de sucre, consignés à Toledano & Taylor.

61 barils de mélasse, à Toledano & Taylor.

40 boucauts de sucre, à Gumack, Hynes & Co.

50 barils de mélasse, à Eugene Legeour.

20 boucauts de sucre, à Buchanan, Carroll & Co.

100 barils de mélasse, aux mêmes.

50 boucauts de sucre, à Hewitt, Norton & Co.

104 canards de cour, à L. Bisset.

1960 canards de cour, à Maynard Knight.

970 douzaines d'œufs, à Eugene Legeour.

19 oies sauvages, à divers.

1 lot de dindes, à ordre.

1 cage de poules, à ordre.

40 canards sauvages, ordre.

14 balles de mousse, à E. Skiff & Co.

HAVANE.

ARRIVEE DU BLACK-WARRIOR.

Le steamer *Black-Warrior* est arrivé hier dans notre port, venant de New-York et de la Havane. Il nous a apporté des journaux de cette dernière ville jusqu'au 16 courant.

Le *Diario de la Marina*, dans son numéro du 10, fait mission aux troubles qui ont éclaté récemment dans l'Etat de Ohio. Un mouvement insurrectionnel se préparait à Barazoa et devait incessamment faire explosion, lorsque les autorités eurent connaissance de complot. Elles prirent immédiatement toutes les mesures nécessaires pour en empêcher l'exécution et saisirent deux goélettes ancrannes qui avaient à bord des armes et des munitions. Le *Diario* dit que les meneurs n'ont osé conspirer que parce que sur les côtes nous ne voyons et ne croisons qu'un petit nombre de navires, et qu'il comptaient sur des ravitres étrangers. Il ajoute que la garnison a été renforcée et que la police est sur pied.

Le journal Mexicano a reçu de capitaine-général l'ordre de se transporter tout de suite dans le district menacé pour inspecter la garnison et instituer une enquête.

Le *Diario* dit que les meneurs n'ont osé conspirer que parce que sur les côtes nous ne voyons et ne croisons qu'un petit nombre de navires, et qu'il comptaient sur des ravitres étrangers. Il ajoute que la garnison a été renforcée et que la police est sur pied.

Le capitaine-général a reçu de capitaine-général l'ordre de se transporter tout de suite dans le district menacé pour inspecter la garnison et instituer une enquête.

Le 8 de D. Agustin Lizcano, un des marchands plus anciens et les plus respectables de Trinidad, a été nommé commandant des corps de volontaires de Cienfuegos, en remplacement de Mr. Isabelle la Catholique.

L'opéra italien a dû faire ses débuts à la Havane le 17 de ce mois. Mme Steffanone, MM Salvi, Beauvestano et Marini, forment partie de la troupe.

Le temps est délicieux à la Havane; le froid est même assez vif en ville pour faire trouver agréable l'habit de drap, les surtouts et habits de matteaux.

Gottschalk, le célèbre pianiste louisianais, se trouvait encore aux dernières dates à Santiago de Cuba. Il a été nommé membre honoraire de la société philharmonique de cette ville.

ECOLES PUBLIQUES.—La place de premier assistant anglais dans l'école supérieure des demoiselles du Sud district est vacante par suite de la retraite de Mlle Lockrey. L'examen des candidats qui désireraient remplir la place aura lieu ce soir.

Etablissement de M. Dethoor—Chapeaux de soie pour le matin.

Cours de calligraphie et de toutes les livres, rue du Canal, No 106. Ses amis et les nouveaux sont priés de se référer à Paris pour les prix. Tout le monde est invité à visiter cet établissement et en juger par soi-même.

CHRONIQUE LOCALE.

PREMIERE COUR DE DISTRICT.—Juge Robertson a prononcé, samedi, les sentences suivantes :

Carlos Eslio, trouvé coupable de vol—un an de prison.

Fidele Fenday, vol—six mois de prison.

John Boyle, vol—six mois de prison.

Lundi 13 novembre 1854.

PREMIERE COUR DE DISTRICT.—Session du Grand Jury, et ordonnance de la cour à ce sujet. Le Grand Jury est ordonné de la cour à ce sujet. Le Grand Jury est ordonné de la cour à ce sujet. Le Grand Jury est ordonné de la cour à ce sujet.

Cour de police municipale.—Rapport de la cour à ce sujet.

Cour de police municipale.—Rapport de la cour à ce sujet.

Cour de police municipale.—Rapport